Extrait du Le Vénissian

http://levenissian.fr/Quartiers-populaires-des-actes

Quartiers populaires : des actes forts, vite !

- Vie politique -

Date de mise en ligne : lundi 16 mars 2015

Copyright © Le Vénissian - Tous droits réservés

Apple diffusé par l'ANECR (association nationale des élus communistes et républicains)

Le 6/mars, se tenait un comité interministériel à la citoyenneté et à l'égalité censé redonner de l'élan, un nouveau souffle, à la République dans les quartiers populaires où les classes populaires et les classes moyennes sont encore les oubliées.

Il y a évidemment urgence à une relance massive de l'intervention de l'État pour les quartiers populaires. Et, malheureusement, les annonces restent bien en deçà des attentes. C'est une nouvelle occasion manquée en raison d'un défaut d'arbitrage politique, d'un carcan idéologique empêchant de libérer les énergies et les moyens, et de plusieurs erreurs de diagnostic.

La première des urgences sans laquelle il ne peut y avoir d'issue durable aux inégalités est de sortir des politiques d'austérité qui enfoncent les habitant-e-s des quartiers dits « /prioritaires/ » dans la relégation sociale. Sans une politique ambitieuse et courageuse de croissance économique, dont les investissements publics sont un moteur essentiel, les problèmes cruciaux de précarité et de chômage continueront de grever les aspects positifs de la politique de la ville.

Une réforme de la politique de la ville a certes été votée, mais les crédits d'intervention de l'État sont seulement « /sanctuarisés/ » et stagnent à un niveau loin de la hauteur des enjeux. De même, si on peut se féliciter qu'un nouveau programme national de renouvellement urbain ait été lancé, on ne peut que regretter qu'il ne soit financé que par une mise à contribution du 1/% logement et sans aucun investissement de l'État.

Il faut faire beaucoup plus pour les quartiers populaires, au moment où les fractures au sein de la société française sont de plus en plus béantes. (Il faut faire plus vite, plus haut et (plus fort, et mener de front et ensemble :

- Un volet humain comprenant l'éducation, la culture et le sport ; l'emploi et la formation ; la santé.

- Un volet urbain comprenant l'habitat, le cadre de vie, les transports et la transition énergétique.

Sur tous ces sujets, nous restons en attente de véritables moyens de la part des services déconcentrés de l'État, mais nous revendiquons aussi l'octroi de moyens exceptionnels au regard de la détresse et de l'urgence sociale dans laquelle se trouvent de très nombreux habitants. C'est indispensable pour rétablir l'égalité.

Le comité interministériel du 6/mars en reste à de vagues déclarations d'intention et se borne à refaire la liste des engagements déjà actés.

Nous proposons qu'il engage sans attendre une intervention forte sur quatre axes majeurs, soit la culture, la santé, l'école et la petite enfance, pour faire des quartiers populaires des lieux attractifs où la qualité du service public fasse honneur à la République. Aujourd'hui, bien souvent, ils sont les moins bien dotés, et cela doit changer du tout au tout.

Nous proposons que dans les 1 300 quartiers « /politique de la ville/ » identifiés au niveau national, l'État s'engage à financer la construction, la réhabilitation le cas échéant, et le fonctionnement d'au moins un équipement culturel

Copyright © Le Vénissian

structurant, en particulier de bibliothèques-médiathèques, d'un centre de santé, de structures d'accueil de jeunes enfants permettant (d'accueillir tous les moins de 2 ans, et des moyens supplémentaires pour les établissements de l'éducation nationale. Ainsi serait garanti l'accès à la culture, à la santé dans ces quartiers où il est souvent très déficient.

Ainsi serait garantie la garde de tous les jeunes enfants, dans ces quartiers où la part des familles monoparentales est en augmentation constante.

Ainsi serait garantie une intervention massive pour l'éducation.

Pour financer ce programme, nous proposons une hausse des barèmes de l'impôt sur la fortune de 50/%, qui générerait une recette de plus de 2/milliards d'euros par an. Les inégalités entre les plus riches et les plus pauvres ne cessent de s'accroître, les inégalités de patrimoine deviennent toujours plus criantes dans notre société. Une contribution des plus fortunés à un programme d'investissement massif dans les quartiers populaires ne serait que justice.

C'est ce dont notre pays a besoin pour redonner confiance aux classes populaires, pour que nous puissions encore parler de cohésion sociale. Ce n'est pas autre chose qu'une exigence républicaine de justice et d'équité.

Premiers signataires :(Patrick Abate, sénateur et maire (de Talange ; Dominique Adenot, maire de Champigny-sur-Marne, président de l'Anecr ; Sylvie Altman, maire de Villeneuve-Saint-Georges ; Éliane Assassi, sénatrice de Seine-Saint-Denis ; Jacques Baudrier, conseiller de Paris ; Michel Billout, sénateur et maire de Nangis ; Charlotte Blandiot-Faride, conseillère régionale d'Île-de-France ; Éric Bocquet, sénateur et maire de Marquillies ; Philippe Bouyssou, maire d'Ivry-sur-Seine ; Hervé Bramy, conseiller général de Seine-Saint-Denis ; Ian Brossat, maire adjoint de Paris ; Marie-George Buffet, députée de Seine-Saint-Denis ; (André Chassaigne, député du Puy-de-Dôme ; Stéphanie Daumin, maire de Chevilly-Larue ; Annie David, sénatrice de l'Isère ; Carinne Juste, maire de Villetaneuse ; Pierre Laurent, sénateur, conseiller régional d'Île-de-France ; Gilles Leproust, maire d'Allonnes ; Isabelle Lorand, maire adjointe de Vitry-sur-Seine ; Marianne Margaté, première adjointe au maire de Mitry-Mory ; Didier Paillard, (maire de Saint-Denis ; Martial Passi, maire de Givors ; Philippe Rio, (maire de Grigny ; Éric Roulot, maire(de Limay ; Azzedine Taïbi, (maire de Stains ; Marie-Hélène Amiable, maire de Bagneux ; François Asensi, député de Seine-St-Denis, maire de Tremblay-en-France ; Françoise Baud, maire de Valenton ; Patrice Bessac, maire de Montreuil ; Jean Jacques Candelier, député du Nord ; Patrice Carvalho, député de l'Oise ; Gaby Charroux, maire de Martigues, député des Bouches-du-Rhône ; Marc Dolez, député du Nord ; Christian Favier, sénateur, président du conseil général Val-de-Marne ; Didier Guillaume, maire de Choisy-(le-Roi, conseiller général ; Jean-Claude Kennedy, maire de Vitry-sur-Seine ; Gilles Poux, maire de la Courneuve ; Nicolas Sansu, maire de Bourges, député du Cher ; Renzo Sulli, (maire d'Echirolles.

Copyright © Le Vénissian